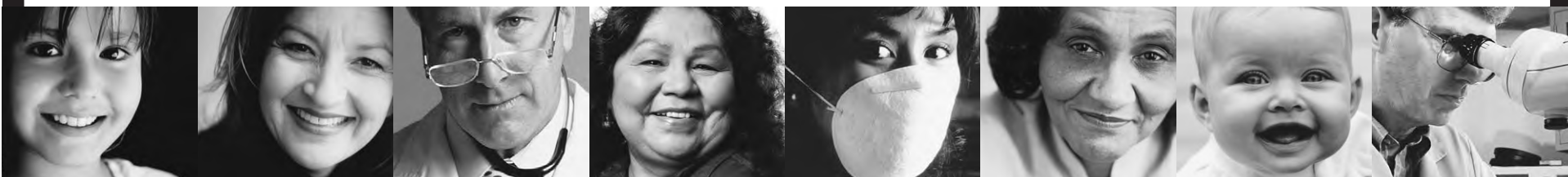


Ce que le nouveau Plan d'action canadien sur la Santé signifie pour vous



- Un meilleur accès aux médecins, aux infirmières ainsi qu'à d'autres professionnels de la santé, en tout temps;
- Un plus grand nombre de soins post-opératoires à domicile;
- Une période d'attente écourtée pour l'accès aux équipements de diagnostic;
- Une aide aux personnes devant payer des médicaments à coût élevé;
- Un rapport annuel sur les investissements en santé.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous joindre.

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)

ATS: 1 800 465-7735

canada.gc.ca

Canada